

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 29 (2002)
Heft: 1

Artikel: Aide au développement : davantage d'humilité et de dialogue
Autor: Tschanz, Pierre-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les victimes des guerres sont toujours les civils, comme ces réfugiés afghans.



Imago/press



Davantage d'humilité et de dialogue

PIERRE-ANDRÉ TSCHANZ

A l'instar des pays dits du Nord, la Suisse s'engage en faveur du développement dans les pays du Sud. Voyons quels moyens sont mis en œuvre, comment et où ils sont engagés, quels en sont les bénéficiaires et où se situe la Suisse dans cet effort du Nord en faveur du développement.

LA SUISSE A CONSACRÉ en l'an 2000 0,34% de son Produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement, qui a frisé le seuil du milliard et demi de francs (1502 millions). Elle reste ainsi, quantitativement, très nettement au-dessus de la moyenne pour l'ensemble des pays de

l'OCDE, qui n'était que de 0,22% du PNB. Cette moyenne est toutefois trompeuse, car elle est fortement influencée par un certain nombre de grands pays, en tête desquels les Etats-Unis d'Amérique, dont l'effort reste très modeste en terme de PNB (0,1%). Les champions sont ici les Scandinaves, qui, avec le Luxembourg, sont les seuls à dépasser l'objectif fixé par l'ONU, qui est de 0,7% du PNB. La Suisse en est donc bien éloignée, ce qui ne l'empêche pas de faire meilleure figure que la plupart de ses voisins européens. Depuis une dizaine d'années, le gouvernement suisse s'est donné pour objectif d'atteindre 0,4%. Mais le mauvais état des finances fédérales et la crise économique prolongée des années nonante ont empêché la réalisation de cet objectif.

Concentrer l'effort

Plutôt que de saupoudrer les moyens qu'elle engage dans le développement sur l'ensemble des pays du Sud, la Suisse privilégie les pays les plus pauvres. D'autre part, depuis quelques années, elle met davantage l'accent sur la coopération multilatérale au

développement. Un tiers de l'enveloppe annuelle de la coopération au développement va aujourd'hui à la coopération multilatérale. Pour l'an 2000, plus de 330 millions de francs ont été mis à disposition de programmes de l'ONU et des institutions de Bretton Woods. De ce montant, 170 millions sont consacrés aux activités de développement et d'aide humanitaire de l'ONU, ce qui place la Suisse parmi les douze plus importants contributeurs.

Le but assigné par la loi à la coopération au développement et à l'aide humanitaire est double: améliorer les conditions de vie des populations du Sud et fournir aux pays concernés les moyens «d'assurer leur développement par leurs propres forces». Le gouvernement a concrétisé ces objectifs en définissant, en 1994, les lignes directrices de la politique de développement, dont se dégagent quatre thèmes principaux: la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit, la promotion de la prospérité et le renforcement des conditions-cadres du dé-

veloppement durable, l'amélioration de la justice sociale (notamment de la situation des femmes) et la protection de l'environnement naturel.

Partenariat avec les œuvres d'entraide

La aide publique suisse au développement comporte quatre volets: la coopération au développement bilatérale et multilatérale, l'aide humanitaire, la coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale, dont s'occupe la Direction du développement et de la coopération (DDC) rattachée au Département fédéral des affaires étrangères, et l'aide financière, économique et commerciale, placée sous la responsabilité du Secrétariat d'Etat à l'économie. Une partie de l'effort bilatéral de développement passe, bien sûr, par les œuvres d'entraide suisses. Au nombre de treize, elles jouent un rôle très important dans la stratégie suisse. Berne leur a fourni 166,4 millions de francs en l'an 2000 pour soutenir leurs projets spécifiques, les projets de la Confédération dont elles assument la régie, ainsi que dans le domaine de l'aide humanitaire.

On entend par aide humanitaire une action à court terme pour sauver des vies et soulager des souffrances, suite à une catastrophe naturelle ou à un conflit armé. La coopération au développement est en revanche une action à long terme dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes à s'aider elles-mêmes.

Une action de coopération au développement peut très bien prendre le relais d'une intervention d'aide humanitaire, par exemple pour permettre le redémarrage d'activités économiques après une catastrophe. Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, rebaptisé aujourd'hui Corps suisse d'aide humanitaire, était intervenu en janvier 2001 suite au tremblement de terre qui a dévasté l'Etat fédéral du Gujarat, en Inde. Après l'action d'aide humanitaire à court terme, la Suisse a ouvert un fonds d'un million de francs pour contribuer à la restauration des conditions de vie dans le district le plus touché. L'Inde est l'un des pays de concentration de la coopération suisse au développement, qui lui consacre environ 30 millions de francs par an, auxquels viennent s'ajouter les mesures économiques et commerciales.

Europe de l'Est

L'aide humanitaire est liée au besoin et la Confédération l'accorde là où son besoin se fait le plus sentir, tandis que la coopération bilatérale au développement de la Suisse vise avant tout 17 pays et régions dits de concentration et 4 pays à programme spécial, répartis entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Après la chute du Mur de Berlin, la Suisse a mis en place des programmes en vue de soutenir la marche des pays d'Europe →

(suite page 7)



La dignité humaine avant tout

La croix rouge sur fond blanc, soit l'inverse du drapeau suisse, tient lieu, dans le monde entier, de symbole de la Suisse humanitaire. La Croix-Rouge s'est donné en 1965 sept principes: humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité. Cette ligne de conduite peut s'appliquer aussi à notre pays. Notre tradition humanitaire ne se limite d'ailleurs pas aux seuls conventions de Genève. En tant qu'Etat neutre, la Suisse est justement prédestinée à se faire l'avocat dans le monde des plus démunis de la planète, à œuvrer en faveur de la justice et de la paix et à assurer une protection à celles et ceux qui en ont besoin.

Tout n'est pas rose, bien entendu. Donner sans rien espérer en retour n'est pas dans la nature humaine. On attend des priviléges. Il n'est pas rare que les mesures d'aide soient exploitées à des fins politiques et que des projets soient choisis davantage pour leur impact médiatique qu'en fonction du degré d'urgence. On peut ainsi se vanter d'avoir creusé un puits dans le désert, même si personne n'en a besoin.

Mais le calcul est omniprésent. Et ceux qui mettent trop de calcul dans leur action voient leurs attentes déçues et ne font alors plus rien. L'action humanitaire de la Suisse a bien quelques zones d'ombre, mais pas uniquement. Ceux qui, quelque part en Afrique ou au Kosovo, ont rencontré des compatriotes en train de déminer mètre par mètre le sol ou de chercher à établir l'identité des victimes de Srebrenica, de soigner des blessés de guerre ou de tenter de rendre espoir à des réfugiés traumatisés, savent qu'il y a beaucoup d'hommes et de femmes qui placent la dignité humaine avant leur bien-être personnel. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Et c'est ce travail-là que nous devons soutenir de toutes nos forces.

Gabrielle Keller

La pauvreté a plusieurs visages. Bidonville de São Paulo.

(suite de la page 5)

centrale et orientale vers la démocratie, l'Etat de droit et l'économie de marché. Cette coopération technique avec l'Europe de l'Est se concentre aujourd'hui sur 10 pays balkaniques et de l'ancienne Union soviétique.

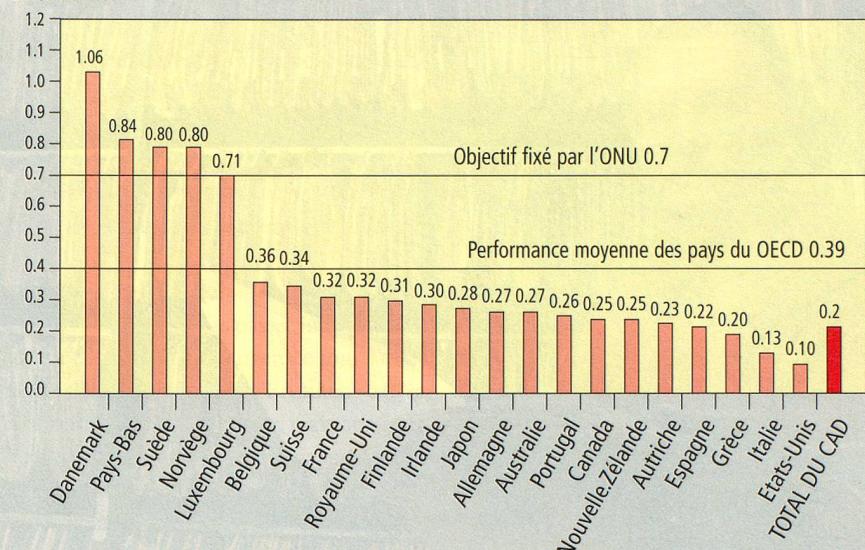
Enfin on ne saurait parler d'aide publique au développement sans mentionner également les mesures économiques et commerciales, tels que crédits mixtes, aides à la balance des paiements, efforts de promotion commerciale et, en collaboration avec la communauté internationale, actions pour les produits de base, de même que la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.

Quel bilan?

En quarante ans de coopération au développement, les choses ont considérablement changé. Finie l'époque où l'on finançait des projets d'infrastructure et où le bailleur de fonds paternaliste apportait le développement. «Aujourd'hui, il (le bailleur de fonds) soutient ses partenaires dans leurs efforts de développement. Il s'adapte à leurs buts, à leur rythme, il n'impose plus ses vues», souligne Walter Fust, directeur de la DDC, dans

Aide publique au développement nette en 2000 – en pourcentage du PNB

En % du PNB



«Rien à voir avec le développement»

INTERVIEW: MARTIN ZIMMERLI

Al Imfeld critique la politique officielle suisse en matière de coopération au développement. Par ses positions tranchées, ce dérangeant spécialiste de la coopération alimente la controverse en Suisse.

La Suisse se targue de sa longue tradition humanitaire. A-t-elle toujours de quoi en être fière aujourd'hui?

Non, et nous n'avons jamais pu en être fiers. Ces mots sont dangereux, c'est de l'argot politique.

le numéro de septembre dernier d'«Un seul monde», publication de la DDC.

Le bilan? «Personne n'est en mesure de faire un bilan exact de la coopération au développement, car beaucoup d'éléments ne sont pas mesurables», explique Walter Fust. «Des progrès ont été réalisés en matière d'éducation,

de santé et d'accès à l'eau potable», note-t-il, mais il y a eu aussi des échecs. «Le groupe des pays les moins avancés s'est élargi, ce qui est un constat inacceptable». Il serait cependant «faux de croire que la coopération, à elle seule, va changer le monde et corriger tous les déséquilibres».

Vous ne pouvez tout de même pas contester certains mérites de la Suisse dans ce domaine?

Non. La Suisse a même joué un rôle important dans le passé. Mais cela repose sur deux choses: premièrement, sur le CICR et son rôle de médiateur dans les situations de

conflit et deuxièmement sur le mouvement missionnaire. Il n'y a pratiquement pas de pays africain qui n'ait pas de traces laissées par des missionnaires suisses. Grâce à ces deux institutions, le CICR et les missions, la Suisse jouit aujourd'hui encore d'une très bonne réputation en Afrique...



Al Imfeld,
enfant terrible
pour beaucoup.

Al Imfeld (67 ans) a fait des études de théologie catholique et protestante (ordonné prêtre en 1960), de journalisme, de sociologie du développement et d'agriculture tropicale sur quatre continents (en Suisse, en Italie, au Japon, au Kenya, aux USA et aux Philippines). Chargé de cours au Zimbabwe, au Malawi, en Tanzanie, à Nairobi, à Zurich, à Lucerne, à Berne et conférencier en Europe et en Afrique. Auteur de 40 ouvrages, dont quatre recueils de poésie. Cofondateur de «für eine offene kirche» (pour une église ouverte), il a créé à Berne le Service d'information tiers monde. Il a été l'initiateur de «Dialogue Afrique» et de la Société pour la promotion de la littérature d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.